

## En quoi consiste un tel séjour ? Mon entourage a-t-il un rôle à jouer dans ce projet?



En tant que participant, vous devez être prêt à vivre au sein d'une famille étrangère qui sera forcément différente de la vôtre pendant une durée assez longue (trimestre, semestre ou année), à découvrir un système scolaire différent, à vous adapter à un nouvel environnement et à découvrir une nouvelle culture.

Vos parents jouent également un rôle essentiel puisqu'ils doivent être présents et vous soutenir pour que tout se passe le mieux possible. N'oubliez pas qu'ils vont vivre loin de vous pendant une durée assez longue et que la séparation peut parfois être plus difficile à gérer pour eux que pour vous. Ainsi, nous insistons pour que vos parents soient également présents lors des réunions de préparation au séjour. N'hésitez donc pas à parler de votre projet assez tôt à votre famille afin qu'elle l'assimile. Elle comprendra alors qu'il s'agit là pour vous d'une réelle opportunité de partir à la découverte d'une autre culture, loin de vos proches afin que vous puissiez vous faire votre propre expérience. Vous ne pourrez en ressortir que « grandi » par cette expérience et plus ouvert vers le monde.

Votre projet doit aussi être discuté en amont avec l'équipe enseignante. Même si la plupart des chefs d'établissements sont plutôt favorables aux intégrations scolaires à l'étranger, le système scolaire français ne valorise pas ce type de séjour et n'offre pas d'équivalence à votre retour. Cette année passée à l'étranger sera considérée comme une année « sabbatique » et vous ne pourrez en aucun cas passer de diplôme à l'étranger. Beaucoup estiment qu'il s'agit d'une année de « perdue ». Loin de là, le corps enseignant s'accorde à dire que cette expérience, au delà des progrès linguistiques, apportera chez vous une ouverture d'esprit, une confiance en vous et une maturité, qui vous permettra de poursuivre votre scolarité dans de meilleures conditions. En fonction de la durée de votre séjour, c'est donc le Chef d'établissement qui décidera quelle classe vous (ré)-intégrerez à votre retour en France. Renseignez vous au plus vite.